



Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Jeudi 11 avril 2024

N°24_04_27 TER - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : VOTE DU TAUX 2024 POUR LE PERIMETRE GERE EN REGIE

En annule et remplace n° 24_04_27 et 27 bis au motif d'erreur matérielle

Nombre de conseillers :

En exercice : 64

Présents : 43

Pouvoirs : 15

Votants : 58

Absents excusés : 6

Date de la convocation : 29 mars 2024

Date de publication :

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 11 avril à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, au nouveau siège de la CCPEIDF, 22 rue de la savonnière à Epernon, sous la présidence de Monsieur Stéphane LEMOINE.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Robert DARIEN, Jean-Luc DUCERF, Sylvie ROLAND, Stéphane LEMOINE, Gérald GARNIER, Eric SEGARD, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Guilaine LAUGERAY, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Béatrice BONVIN-GALLAS, Jacques GAY, Armelle THERON-CAPLAIN, Simone BEULÉ, Yves MARIE, Bruno ALAMICHEL, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Michelle MARCHAND, Pascal BOUCHER, Michel DARRIVÈRE, Bertrand THIROUIN, Patricia BERNARDON, Ann GRÖNBORG, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Jean-Loup VIDON, Marie José GOFRON, Christel CABURET, Daniel MORIN, Carine ROUX, Michel CRETON, Patrick LENFANT, Thierry CORDELLE, Michael BLANCHET, Arnaud BREUIL, Serge MILOCHAU, Philippe AUFFRAY, Catherine MARIE (*suppléante de Jean-Noël MARIE*), Eric MAUNY (*suppléant de Pierre GOUDIN*), Eric FELLER (*suppléant de Xavier DESTOUCHES*)

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Youssef AFOUADAS	a donné pouvoir à Sylvie ROLAND
Sylviane BOENS	a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF
Xavier-François MARIE	a donné pouvoir à Dominique MAILLARD
Jean-François BULIARD	a donné pouvoir à Jean-Pierre RUAUT
Denis DURAND	a donné pouvoir à Béatrice BONVIN GALLAS
Patrick OCZACHOWSKI	a donné pouvoir à Gérard WEYMEELS
Nathalie BROSSAIS	a donné pouvoir à Yves MARIE
Eric TABARINO	a donné pouvoir à Bruno ALAMICHEL
Patrick KOHL	a donné pouvoir à Michelle MARCHAND
Nicolas PELLETIER	a donné pouvoir à Serge MILOCHAU
Francisco TEIXEIRA	a donné pouvoir à Patricia BERDARDON
Emmanuel MORIZET	a donné pouvoir à Bertrand DE MISCAULT
Gérald COIN	a donné pouvoir à Stéphane LEMOINE
Catherine DEBRAY	a donné pouvoir à Patrick LENFANT
Jocelyne PETIT	a donné pouvoir à Annie CAMUEL

Absents excusés :

Frédéric ROBIN, Cécile DAUZATS, Elisabeth LEVESQUE, Bruno ESTAMPE, Yves VAN LANDUYT, Marc MOLET



Le quorum atteint, le Président ouvre la séance.

Madame Béatrice BONVIN GALLAS est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur le taux de TEOM 2024 appliqué à la collecte en régie :

Collecte hebdomadaire (C1) :

Bases prévisionnelles 2024 notifiées	29 527 100
Taux proposé	16,50%
Produits attendus	4 871 972 €

Les communes concernées par la collecte en régie sont : Levainville, Bailleau Armenonville, Ecrosnes, une partie de Gallardon, la ville historique de Bleury Saint Symphorien, Ymeray, Bréchamps, Néron, Senantes, Coulombs, Lormaye, Saint Lucien, Croisilles, Chaudon, Faverolles, Les Pinthières, Saint Laurent la Gâtine, Droue sur Drouette, Gas, Hanches, Saint Martin de Nigelles, Mévoisis, Pierres, Saint Piat, Soulaire, Villiers le Morhier, Yermenonville.

Collecte bi-hebdomadaire (C2) :

Bases prévisionnelles 2024 notifiées	1 797 401
Taux proposé	17,46%
Produits attendus	313 827

Les communes concernées par la collecte bi-hebdomadaire sont : une partie de Nogent le Roi et une partie de Gallardon.

Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE que le taux de TEOM applicable pour 2024 sera de 16.50 % pour la collecte hebdomadaire et de 17.46 % pour la collecte bi-hebdomadaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Stéphane LEMOINE

